



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le mercredi 23 octobre 2024

Avec vous pour vos droits

Déploiement de l'expérimentation Territoire Zéro Non-Recours" en Meurthe-et-Moselle

Jusqu'ici menée à titre expérimental sur un territoire du Grand Nancy, la démarche « Avec vous pour vos droits » engagée par le Département de Meurthe-et-Moselle et ses partenaires pour lutter contre le non-recours va être déployée à de nouveaux territoires.

Encouragée par les premiers résultats de l'expérimentation, l'Assemblée départementale a décidé son extension. Les collectivités, acteurs des territoires, associations du département peuvent soumettre leur candidature jusqu'au 20 novembre 2024.

A l'origine de la démarche, la Présidente du Département, Chaynesse Khirouni, explique ce qui a motivé le lancement de ce projet : *« Derrière les chiffres du non-recours, il y a l'humain ! Des chemins de vie souvent difficiles. Des femmes et des hommes qui ont besoin d'être accompagnés, des jeunes qui sont parfois perdus, des seniors qui ne se sentent plus considérés. Il y a aussi la crainte d'être stigmatisés alors qu'on ne s'en sort pas. »*

Lutter contre le non-recours aux droits sociaux

En France, 34% des personnes éligibles ne perçoivent pas le RSA, 50% des personnes seules qui pourraient percevoir le minimum vieillesse ne le touchent pas, 30% des personnes éligibles ne recourent pas à l'assurance chômage...

Des considérations qui ont très tôt invité le Département à s'engager dans l'expérimentation nationale Territoire zéro non-recours en association avec la Métropole et le mouvement ATD Quart Monde et en partenariat avec l'Etat et la Caisse d'allocations familiales.

D'une durée de trois ans, la démarche locale a été lancée en septembre 2023 sur un périmètre défini sur cinq communes : Essey-lès-Nancy, Malzéville, Maxéville, Nancy et Saint-Max, (Saint Michel-Jéricho, Virginie Mauvais, Crosne-Vayringe et XXème corps, Oberlin, Mac-Mahon).

Ses objectifs sont multiples : améliorer l'accès aux droits, favoriser l'articulation entre les partenaires, renouer avec un travail social plus proche des habitants.

Un point d'étape positif de l'expérimentation meurthe-et-mosellane

Depuis le 24 janvier 2024, une équipe de 9 professionnels du Conseil départemental, du CCAS de Malzéville, du Centre social, du syndicat intercommunal à vocation unique Saint-Max-Essey et de 8 habitants vont à la rencontre des habitants tous les mercredis matin sur le marché Place à Vivres devant le Centre Social.

« Cette méthode de travail nous nourrit. Elle porte un dessein plus primordial encore : celui de créer et de nouer des liens solides, multiples et diversifiés entre les citoyens pour construire collectivement et dans la confiance le vivre ensemble », souligne Annie Silvestri, vice-présidente déléguée à l'insertion et à la lutte contre le non-recours. 40 actions d'aller vers (actions sur les marchés, chez les commerçants, en pieds d'immeuble, avec les bailleurs sociaux, etc.) ont ainsi été menées depuis le début de la démarche locale. Elles ont permis de procéder à plus de 400 rencontres d'habitants. Le premier bilan chiffré montre la grande diversité de droits abordés vers une centaine des prestations gérées par l'Etat, les communes, la Métropole et le Département.

Des rencontres riches d'échanges : *« Nous sommes la porte d'entrée, un premier contact. On parle de tout et de rien, puis on explique la démarche, on aborde les difficultés »,* explique un bénévole. Le travail avec les partenaires aussi a permis d'évoluer. *« Avant, nos relations s'arrêtaient à se croiser dans des réunions. Aujourd'hui, on agit ensemble, on partage nos informations sur différents dispositifs qui peuvent aider les personnes. Avec vous pour vos droits a vraiment fait avancer les choses »,* précise une assistante sociale.

Vers une extension de la démarche à de nouveaux territoires

Lors de la dernière session publique, l'assemblée départementale a adopté une délibération permettant de déployer sur d'autres territoires de Meurthe-et-Moselle l'expérimentation « Avec vous pour vos droits », jusque-là délimitée à un périmètre autour de Nancy et de sa couronne Est.

Afin d'organiser l'élargissement de cette expérimentation à d'autres territoires de Meurthe-et-Moselle, **un appel à candidatures aux communes, communautés de communes, associations ou toutes autres structures qui remplissent les conditions du cahier des charges a été lancé.**

Les projets soutenus devront en particulier se réaliser sur un territoire qui couvre une zone suffisamment vaste pour pouvoir en faire une évaluation pertinente et devra comprendre un ou plusieurs quartiers prioritaires de la ville et de petites communes notamment rurales.